



Site de la formation

World Trade Center
Algeria
13.Rue Mohamed SEMANI,
Hydra ,Alger

PROJECT FINANCE

WTC Alger, Algerie
Les 07, 08 Et 09 Decembre 2014

Code: COF 01

PROJECT FINANCE

WTC Alger, Algerie
Les 07, 08 Et 09 Decembre 2014

Formulaire d'inscription

Pour l'inscription auprès de GFA



Nous vous prions d'inscrire pour le séminaire **PROJECT FINANCE**
Code: COF 01

Nom...../M^{elle}/Me
Prénom.....
Fonction.....
Compagnie.....
Adresse.....
Téléphone..... Fax.....
Email.....

J'ai bien lu et compris les termes et conditions de mon inscription.

Signature Date.....

Frais DZD 29 500,00 HT/ Jour

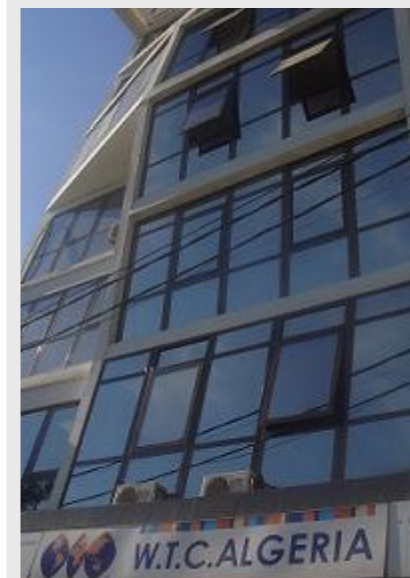
Frais d'inscription inclus documentation et repas.

La facture sera envoyée à l'inscription.

Détail Payment (chèque - Virement bancaire CPA)

Agence Hussein Dey - 118 Compte N° : 4000008321 - 60

Signature Date.....



13.Rue Mohamed SEMANI,
Hydra ,Alger

PARTICIPANTS :

Ce séminaire est recommandé aux personnes suivantes :

- Collaborateurs d'établissements financiers et de banques.

Animé par :

Andréa BRIGNONE
Consultant-Formateur



Global Finance Algeria SARL

Complex Wakf Hai El Kiram
Rue Abdelkader MEZOUAR
BT 07 Tixeraine Birkhadem,Alger.
NIF : 000916519049428

Etablissement de formation agréé
par l'Etat N°5044

Annulation

Toute demande d'annulation
doit être faite par écrit (e-mail
ou fax) 4 jours ouvrables avant
la date de début des cours.

Avertissement

Global Finance Algeria se réserve
le droit de changer ou d'annuler
une partie du programme publié
pour des raisons pédagogiques.

Protection de données

Toute information reçue par Global
Finance Algeria s.a.r.l sera gardée
confidentielle. Elle ne sera utilisée
que pour vous tenir informés de ses
produits et services.

JOUR 1

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Donner aux participants les éléments de base nécessaires à la compréhension des mécanismes du financement des projets.
- Donner une méthodologie d'approche des produits de financement des projets et de leur évaluation.
- Permettre de trouver les sources d'information sur le financement des projets.
- Permettre une première évaluation de la structure et des risques du financement des projets.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

- Documentation en power point.
- Alternance d'illustrations et d'exercices pratiques.
- QCU, tests, questions/réponses pour vérifier, réviser et confirmer les acquis.
- Sites Internet.
- Cas pratiques.

PRÉREQUIS :

- Aucune connaissance spéciale en dehors du fonctionnement de l'activité bancaire en général.

Définition du concept de financement de projet (fdp)

- Objectifs et Définition
 - Appellations : financement de projet, project finance, finance sans Recours, Limited recourse finance.
 - Description des processus : due diligence, choix du mode et de la Structure de financement.
- Historique.
- Le financement de projet dans le monde (pays, secteurs).

Le financement de projet compare aux autres techniques de financement

- FDP et obligations classiques.
- FDP et capital venture.
- FDP et ABS.
- FDP et LBO.

Attentes et risques des parties prenantes dans le financement de projet

- Les rôles, les attentes et les risques des différents intervenants dans la le financement de projet : initiateur (sponsor), investisseurs, prêteurs, SVP, assureurs, gouvernements, municipalités, agents, fournisseurs, société de construction, consultants, associations environnementales, usagers etc.

Exposé pratique des techniques de financements de projets

- Étude d'un cas réel : Euro-tunnel. Mise en place, fonctionnement, erreurs, et retournement.

Le soubassement juridique des financements de projets

- La concession et la concession agreement.
- Les différentes formes de Partenariat Public Privé (PPT).
- Le BOT [Build, Operate, Transfer] (ou les formules telles que le BOOST [Build, Own, Operate, Service, Transfer].
- Le BLT [Build, Lease, Transfer].

- Le BOOT [Build, Own, Operate, Transfer].
- Le DBFO [Design, Build, Finance, Operate] ou BOO[Build, Own, Operate]) correspond à la tradition des pays de common law.
- Concession BOT.

La documentation des financements de projets

- Le contrat de projet, les documents de propriété, les contrats de construction et de services, les contrats de financements, les contrats de prêts, les term sheets,etc.
- Les contrats normalisés de la Fédération Internationale des Ingénieurs-conseils.

JOUR 2

Le déroulement du financement de projet

- La phase de choix des projets : analyse financière, rentabilité interne des projets et modèles optionnels, évolution des cash flows : ces techniques seront vues en détails plus loin et lors de la troisième journée.
- La phase de « due diligence » ou de viabilité du projet :rôle des consultants, des ingénieurs –conseils, des juristes, des assureurs etc.
- La phase d'évaluation des risques.
- La phase de définition des moyens et techniques de financement :
 - Utilisation des SPV (Special Purpose Vehicle).
 - Choix des actifs à utiliser (actions, obligations etc.) Emission d'actions, d'obligations senior, subordonnées et mezzanines.
 - Relations financières entre les différents intervenants.
 - Rôle des agences de notations.
 - Choix et recherche des investisseurs

- La phase de mise en œuvre des financements pendant la construction du projet. Contrôle des dépenses et des délais.
- Le placement des titres financiers auprès des investisseurs. Coût du placement.
- La phase de l'exploitation : évolution et contrôle des cash flows, amortissements et dépréciation.
- Transfert et cession des actifs (obligations, dettes, actions, contrats etc...).
- La sortie du projet : sortie prévue, sorties liées à des événements extérieurs etc.
- Coût et honoraires des intermédiaires.
- Contentieux.

L'analyse financière des projets.

- Analyses financières classiques des projets : cash flows actualisés, choix du taux d'actualisation.
 - Taux de rentabilité interne du projet (TRI ou IRR).
 - L'introduction de la volatilité des cash flows.
 - Valeur actualisée nette d'un projet.
 - Utilisation des options réelles.
 - Modèle BGL (Brignone, Grosco, Lebidois) à base d'options réelles.

Le rôle des conseillers

- Rôle des conseils juridiques aux différentes étapes du projet.
 - Rôle des Ingénieurs conseils :
 - Au niveau de la due diligence.
 - Lors de la construction du projet et au niveau de la surveillance du développement du projet.
 - Lors de la réception technique.
 - Dans la surveillance de la gestion du projet.
- Rôle des conseillers d'assurance :
 - Lors des choix des produits d'assurance.
 - Lors de la détermination du planning d'assurance.
 - Dans le choix de la rédaction des contrats d'assurances.
 - Dans le choix d'une police globale.
- Rôle des Agences de développements.
- Rôle des Sociétés et agences de crédit à l'export.
- Rôle des banques multilatérales.
- Rôle des organisations internationales (Banque mondiale, européenne, Banque Africaine de développement, etc.

JOUR 3

Ratios et moyens de contrôle

- Le ratio de disponibilités pour le service de la dette ((CADS).
- Le ratio de taux de couverture de la dette (DSCR).
- Le ratio de Taux de couverture sur la durée de l'emprunt (LLCR).
- Le ratio de taux de couverture sur la durée du projet (PLCR).

Sensibilité et scenarii

- Définir les paramètres de sensibilité et les scenarii en fonction des variations des paramètres.

Analyse de cas Pratiques

- Analyse de cas pratique dans le transport et la concession d'un service public.

Les risques en matière de financement de projet

- Mettre en place un modèle d'évaluation des risques.
 - Les risques politiques et environnementaux.
 - Les risques de change.
 - Les risques sur les actifs en garantie.
 - Les risques de défaut.
 - Les risques sur les provisions pour dettes.
 - Les risques de taux.
 - Les évolutions de l'EPC (Engagement, procurement and construction).
 - Utilisation de la Var.
 - Etc.

Couverture et réduction des risques

- La réduction des risques :
 - Assurances.
 - Couverture du risque de taux.
 - Garanties hypothécaires et autres.
 - Les techniques de séparation du risque et du financement.
 - La restructuration en cas de défaut.
 - La cession possible de la dette.
 - Les protections juridiques.
 - La qualité des sponsors.
 - Le risque du financement de projet vu par le Comité de Bâle.

Synthèse et conclusion

- Quiz et correction orale.
- Évaluation de la formation.

Expériences professionnelles.

- Afges – Formation Banque-Finance - Animateur - Formations dans les établissements de crédit .
- Trader pour compte propre.
- 1968-1972 Conseiller économique du groupe Navigation Mixte-LA FORTUNE.
- 1966-1968 Responsable de projet pour l'Institut d'Urbanisme de l'île de France et la RATP concernant les infrastructures de Transport de l'an 2000.
- 1966-1970 Moniteur d'économie politique à Paris 1er Sorbonne.
- Chercheur aux séminaires de recherche économique Jean Baptiste Say et Cournot.

Formation

- Doctorat Es-Sciences Économiques Paris I Sorbonne.
- Institut d'Administration des Entreprises Paris I Sorbonne.
- Auditeur de l'Institut de Démographie Paris I Sorbonne.
- Collège libre des Sciences sociales et économiques.
- Lauréat de la Faculté Économique Politique.
- Lauréat de la Faculté Systèmes et Structures Économiques.

Andréa BRIGNONE

Consultant-Formateur

Pour Vous Inscrire:

Tel/Fax: +213 (0) 21 57 00 39
Mobile: +213 (0) 664 54 94 71

contact@gfa.dz
www.gfa.dz